

La lettre en ligne de l'Unsa - n°572

L'UNSA reçue par Xavier Bertrand



MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE LA SANTÉ

Luc Bérille, Jean Grosset, Christine Dupuis et Jean-Marie Truffat, ont été reçus, le jeudi 8 septembre, par le ministre du Travail, Xavier Bertrand. L'UNSA lui a demandé de prendre des mesures pratiques et immédiates pour les personnes en situation d'urgence dans une situation de crise économique grave.

En ce qui concerne les salariés victimes de la nouvelle loi sur les retraites qui se retrouvent en situation de chômage, l'UNSA a indiqué que le ministère s'est engagé à prendre, pour ces 6.000 personnes, une mesure qui permettrait de prolonger leur couverture sociale et avoir droit à leur retraite plus tôt.

Parmi les autres points d'accord avec le ministre, l'UNSA a cité les droits rechargeables pour les chômeurs et une POE (Préparation opérationnelle à l'emploi) simplifiée et augmentée pour les chômeurs de longue durée.

En revanche, l'UNSA a rappelé son opposition aux heures supplémentaires défiscalisées, estimant qu'il faut les cesser, créer des emplois ou augmenter les salaires.

L'UNSA a pris note de la déclaration du Président de la République de créer 20.000 emplois aidés. Elle souhaite qu'une partie de ces emplois permettent de garder les emplois aidés dans l'Éducation nationale.

Dépendance : changement de cap... !



Études, rapports, débats citoyens ont mobilisé bon nombre d'acteurs de la société civile sur le dossier de la perte d'autonomie depuis le début de l'année 2011. L'UNSA s'est investie pleinement dans ce dossier en participant aux différents travaux et par sa réflexion, a contribué fortement aux avis émis, en particulier celui du Conseil économique, social et environnemental.

Alors que la prise en charge de la dépendance est avant tout un défi sociétal, le gouvernement annonce le report de la réforme pour des raisons liées à la crise.

L'UNSA déplore fortement cette décision qui n'obéit qu'à un raisonnement financier.

Que répondre aux millions de familles en attente de solutions adaptées aux besoins des personnes âgées dans cette société où le vivre ensemble est plus que jamais nécessaire ?

L'UNSA continuera à porter l'ensemble des revendications afin de créer un nouveau droit universel à la compensation de la perte d'autonomie financé essentiellement par la solidarité nationale. Ce droit universel bénéficierait à toute personne, assurée sociale, quel que soient son âge et l'origine de son besoin d'aide.

Le service public au cœur : élections du 20 octobre dans la fonction publique

Services publics
à promouvoir sans modération!

L'UNSA organise
19 réunions publiques

ouvert à toutes & à tous

mercredi 14/09 Clermont-Ferrand
Jeudi 15/09 Colmar
Jeudi 15/09 Bordeaux
Vendredi 23/09 Besançon
Mardi 27/09 Lyon
Mardi 27/09 Orléans
Mercredi 28/09 Poitiers
Jeudi 29/09 Strasbourg
Jeudi 29/09 Toulouse
Vendredi 30/09 Marseille

Paris 03/10 Lundi
Lille 04/10 Mardi
Nantes 05/10 Mercredi
Rennes 05/10 Mercredi
Caen 06/10 Jeudi
Dijon 12/10 Mercredi

semaine du 10 au 14 octobre 2011
Fort-de-France
Pointe-à-Pitre
Cayenne

Renseignements :
votre Union départementale
ou régionale UNSA

UNSA
UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES
www.unsa.org

Le Service Public au cœur
Plus qu'un slogan, c'est notre engagement!

L'UNSA organise dès septembre, dix-neuf meetings sur le thème des « services publics, à défendre, à promouvoir, sans modération ».

Voici ci-dessous la liste de ces meetings, leurs horaires, les lieux.

Dans le cadre des élections dans la fonction publique (État et Hospitalière), l'UNSA vient à la rencontre des fonctionnaires et au-delà de tous ceux qui sont attachés à la défense à la promotion du service public.

Clermont-Ferrand -14 septembre 20h - Salle de l'Astragale -Rue de l'Astragale - **Cournon d'Auvergne**

Colmar 15 septembre 10h - Cercle Saint Martin - 19 avenue Joffre - Colmar

Bordeaux - 15 septembre 18h - Université Michel de Montaigne - Amphi Reynouard - **Bordeaux Pessac**

Besançon - 23 septembre 20h - Espace Micropolis - Besançon

Lyon - 27 septembre 14h - Mairie du 8ème - 12 av. Jean Mermoz - Lyon

Orléans - 27 septembre 19h - Salle Jean-Baptiste Clément - 24 Rue Danton - **Saint Jean de Braye**

Poitiers - 28 septembre 17h30 - Maison du Peuple - 21 bis rue Orillard - Poitiers

Strasbourg - 29 septembre 18h - 15 rue de l'Industrie - **Illkirch**

Montauban - 29 septembre 20h - Maison du peuple - Rue Michelet - Montauban

Marseille - 30 septembre 17h30 - Université Provence Aix-Marseille - 1 place Victor Hugo - Marseille

Paris - 3 octobre 18h - Bourse du Travail - Rue du Château d'eau - Grande salle Croizat - Paris

Lille - 4 octobre 14 h - salle Alain Colas - 53 rue de la marbrerie - Lille

Rennes - 5 octobre 18h30 - CRIJ - 4 bis cours des Alliés - Rennes

Nantes - 5 octobre 19h - salle Nantes Erdre - 251 route de Saint-Joseph - Tram Beaujoire - Nantes

Caen - 6 octobre 14h - Maison des syndicats - 29 avenue Charlotte Corday - Caen

Dijon - 12 octobre 18h30 - Maison de quartier de la Fontaine d'Ouche - Avenue du Lac - Dijon

L'UNSA au salon des CE à Lyon



Jeudi 8 septembre, l'UNSA a organisé dans le cadre du salon des CE de Lyon une table ronde ayant pour thème : « les risques psychosociaux au travail et le rôle des élus CE et CHSCT ».

A cette occasion, Claude Rouat (CE Services) a rappelé l'évolution constante de la jurisprudence sur les risques psychosociaux (RPS) : celle-ci instaure de nouvelles prérogatives pour les élus du CHSCT et c'est maintenant une nécessité absolue que chaque élu soit formé. Jean Pierre

Yonnet, directeur de l'ORSEU a, quant à lui, rappelé les règles de nomination d'un expert au CHSCT, l'expertise étant un des outils majeurs à la disposition les élus. L'intervention de Fabien Caillère, élu CHSCT et adhérent de l'UNSA GTLE a permis à l'auditoire de mieux appréhender le rôle d'un élu. Dominique Corona, secrétaire national en charge des IRP a rappelé le rôle primordial du CHSCT dans la lutte contre les RPS, tout en réaffirmant l'importance d'une coordination forte entre élus DP, CE et CHSCT

Abonnez chaque semaine UNSA Info, la lettre en ligne de l'UNSA
Abonnez-vous gratuitement sur www.unsa.info